



Chères Asseventoises, chers Asseventois,

C'est avec une satisfaction non dissimulée que je viens à vous par ce courrier.

Comme vous le savez, le 22 février dernier, une réunion publique a été organisée à ma demande par les services de l'agglomération, afin de vous informer d'un projet d'implantation, à la lisière de notre belle ville, sur la commune de Maubeuge, d'une aire d'accueil des gens du voyage.

Cette réunion n'a malheureusement rassemblé que peu d'entre nous, mais les personnes présentes se sont exprimées librement, et d'ailleurs je les remercie.

Aujourd'hui, je souhaitais tous vous informer des suites de ce dossier.

Il faut tout d'abord que vous sachiez que la compétence de ces aires d'accueil est gérée par la CAMVS et que le Président et les services n'ont fait que répondre à une obligation réglementaire. En effet, le schéma départemental impose à la commune de Maubeuge d'accueillir une aire pour cette population nomade et le choix du terrain avait été fait, par la commune, en mars 2003.

J'ai personnellement été informée de ce projet d'aire d'accueil des gens du voyage il y a quelques mois.

Immédiatement j'ai demandé à la Vice-Présidente en charge de cette thématique d'organiser une réunion afin d'expliquer ce projet et d'informer tous les asseventois car il était de mon point de vue indiscutable que ce projet, et ses contours, vous soit présenté et expliqué. Il touchait selon moi de très, voire de trop près notre commune, au regard de la localisation choisie.

Lors de cette réunion, les administrés présents ont manifesté, sans surprise, leur mécontentement, leur étonnement, leur dépit et même parfois leurs peurs... et je ne pouvais que comprendre toutes ces craintes exprimées.

En toute fin de réunion, une personne a demandé la parole : il s'agissait du Directeur du Centre pénitentiaire. Ce dernier, qui avait découvert ce projet d'implantation par voie de presse, a clairement exprimé son inquiétude et son incompréhension, en expliquant que la localisation de cette aire juste à côté du centre pénitentiaire était un choix difficilement compréhensible qui inévitablement selon lui, nous confronterait à des problématiques de sûreté.

Je sais que la majorité des asseventois présents, après avoir souligné et apprécié la démarche d'information, ont quitté cette réunion en pensant que rien ne pourrait modifier la localisation de ce projet.

De mon côté, au même instant je n'avais en tête que l'engagement que j'ai pris lorsque vous m'avez accordé votre confiance en mars 2020, celui de servir les intérêts de chacune et chacun d'entre vous, autant que me serait donné la possibilité de le faire !

Alors, il m'apparut évident que le sujet de l'extrême proximité avec le centre pénitentiaire devenait la pierre angulaire de ce dossier. J'ai donc adressé un courrier à Monsieur le Président de la CAMVS pour lui demander de bien vouloir vérifier ces nouveaux éléments et ainsi évaluer objectivement les conséquences inhérentes à cette proximité.

La suite, vous la connaissez puisque la presse locale a relayé rapidement la décision prise par les services de l'Etat, annoncée par Madame la Sous-préfète, à savoir : l'abandon du projet de l'aire d'accueil des gens du voyage sur le terrain ciblé jusqu'alors, aux portes de notre commune.

Nous avons ici un bel exemple qui prouve que rien n'est jamais gravé dans le marbre, qu'il faut toujours se battre pour défendre nos convictions et que donner la parole aux citoyens et aux forces en puissance est toujours porteur.

En allant jusqu'au bout de la démarche, en impulsant l'organisation de cette réunion, mais aussi en adressant ce courrier au Président de la CAMVS, j'ai suivi ce qui m'anime le plus en tant que Maire : la défense de vos intérêts et ceux de notre commune.

Votre bien-être, votre satisfaction, la préservation du sentiment de bon vivre qui règne dans notre village sont essentiels... et soyez assurés que mon équipe et moi mettrons toujours tout en œuvre pour les préserver.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer dans les futurs évènements qu'il nous est enfin possible de partager, portez-vous bien et prenez soin de vous !

Votre Maire,
Marjorie MAHIEUX

PRÉ-INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE



Il est possible de préinscrire votre enfant pour la rentrée scolaire 2022 **en mairie jusqu'au 22 avril prochain**, vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

INFORMATION



Monsieur Michel Mallard ayant décidé de quitter ses fonctions, le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint.

Monsieur Aurélien LECLERCQ a été élu, et il sera chargé des Sports.

ENCOMBRANTS : le LUNDI 28 MARS 2022

Les consignes à respecter

Ce qui est autorisé dans la limite de 2m³ Sortez vos déchets la veille au soir

Les objets hors d'usage, appartenant aux particuliers :

- les matelas,
- les sommiers,
- le mobilier...

Pensez aussi aux œuvres caritatives et à [la Ressourcerie !](#)

Ne seront pas collectés

- Électroménager
- Informatique
- Les déchets ménagers spéciaux (Détergents, décapants, acides, herbicides, aérosols, peintures, solvants, vernis...).
- Cartons
- Céramique (toilettes, baignoires,...)
- Gravats
- Élagage d'arbres
- Pneus



Pour ces déchets non-collectés, rendez-vous en déchetterie ! Elles vous accueillent gratuitement, du lundi au dimanche matin ! Plus d'infos sur agglo-maubeugevaldesambre.fr/les-dechetteries/

4 JOURS DE DUNKERQUE



La course cycliste des 4 jours de Dunkerque passera dans notre Commune et plus précisément sur la Route de Boussois le **Mercredi 04 Mai 2022**

Pour le bon déroulement de cette épreuve ainsi que la sécurité des participants le stationnement sera interdit dès 08 heures du matin, des 2 côtés de la chaussée et la circulation sera interdite de 14h à 18h, Route de Boussois.

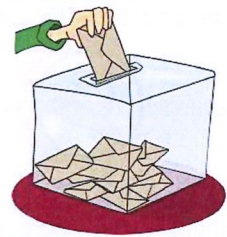
SOLIDARITE UKRAINE



Une urne est à votre disposition au secrétariat de la Mairie afin d'y déposer vos dons au profit de la Croix Rouge

RAPPEL ÉLECTIONS PRESIDENTIELLES

Elles auront lieu les 10 et 24 Avril 2022, au Centre Socioculturel
Les bureaux de vote seront ouverts de 08h à 19h.



HORAIRES DU CIMETIÈRE

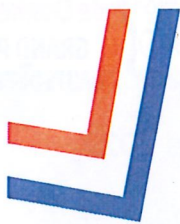
Du 1er avril au 31 octobre 2022,
le cimetière est ouvert de 8h00 à 20h00



DROITS D'INSCRIPTION AUX APRES-MIDIS RECREATIFS

Ce tarif est un droit d'inscription, il est identique pour une inscription à la semaine ou pour les 15 jours.

Droit d'inscription, <u>dégressif</u> et <u>par enfant</u>				
Quotient familial (Salaires + Prestations Sociales)				
Vacances intermédiaires 2022				
quotient	0 à 450 €	451 à 600 €	≤ 601 €	non allocataire
1 ^{er} enfant inscrit	2'	4	6	8
2 ^{ème} enfant inscrit	1	3	5	7
3 ^{ème} enfant inscrit	1	2	4	6
4 ^{ème} enfant inscrit	1	2	4	6



Fédération Française de Cardiologie

UN CŒUR QUI VA,
LA VIE QUI BAT



LES PARCOURS DU

Cœur



Hauts-de-France

Assevent

Dimanche 3 avril 2022

9h à 12h

Deux parcours pédestres

7 km / 9 km

Départ et arrivée au Complexe Sportif

Inscriptions sur place

**J'aime mon cœur,
je participe.**

www.parcoursducoeurhautsdefrance.fr



Soutiens par





INFORMATIONS MUNICIPALES

APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIFS AVRIL 2022



Si vous souhaitez inscrire votre enfant, veuillez compléter le coupon ci-dessous et le déposer au secrétariat de la Mairie avant le **1er AVRIL 2022** accompagné du règlement.

Attention les places sont limitées !!!

Conditions : être domicilié à Assevent et être scolarisé en classe du CP au CM2



Nom prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____ Classe : _____

Adresse des parents : _____

Téléphone fixe : _____ portable : _____

Du 11 au 15 Avril 2022

Du 19 au 22 Avril 2022

Signature,

Du 11 au 22 Avril 2022

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2022

Si vous souhaitez participer au concours des « Maisons Fleuries », veuillez compléter et retourner en Mairie pour le **13 Mai prochain** le coupon ci-dessous.

Un jury composé d'élus municipaux et de membres des associations locales effectuera deux passages : l'un en Juin l'autre en Septembre.

A la clôture des inscriptions, un "bon d'achat" d'une valeur de 20€ à valoir au magasin KIT JARDIN Feignies ainsi qu'un bon cadeau de 5€ offert par KIT JARDIN sera remis à chaque candidat.



N.B. : Pour la notation, ne seront prises en compte que les plantes et fleurs naturelles.



Monsieur , Madame _____

Adresse _____

Téléphone _____

Maisons avec façade, fenêtres ou terrains de **MOINS** de 20m²

Signature,

Maisons avec façade, fenêtres ou terrains de **PLUS** de 20m²